

# Charte de qualité du Lièvre

Il convient pour produire un lièvre de qualité et apte d'adapter dans la nature :

- 1.- avant tout, être inscrit et contrôlé par les services vétérinaires officiels ou par un organisme privé
- 2.- nourrir les lièvres avec un complément de verdure pour une meilleure adaptation au lâcher
- 3.- livrer des lièvres avec un poids réglementaire en rapport avec l'âge : levrauts de 2 mois : 1,5 kg levrauts de 3 mois : 2,3 kg reproducteurs de 6 mois mini : 3 kg
- 4.- marquer les lièvres avec le N° de l'élevage
- 5.- se soumettre aux normes d'élevage, décrets et arrêtés en vigueur
- 6.- prendre en compte la mortalité éventuelle du transport
- 7.- accepter un contrôle par le centre de groupage (oreilles intactes, poids minimum, ...ect.
- 8.- livrer avec un délai maximum de 12 heures entre la reprise en élevage et le lâcher dans la nature
- 9.- apporter son concours au lâcher dans la nature par ses conseils et son expérience
- 10.- respecter les plannings de livraison
- 11.- livrer les lièvres dans des cages de transport spécialement étudiées pour un transport dans de bonnes conditions

## Cahier des charges pour lièvres au sol :

densité : 1 lièvre maximum par 25 m<sup>2</sup> longueur des parcs : 40 m  
minimum largeur : 6 m minimum désinfection des parcours après chaque passage prévention contre pathologies avant la mise au sol par traitements appropriés analyse des déjections et examen nasal vaccination contre le VHD et EBHS avant lâcher dans la nature

## Cahier des charges pour lièvres de cages :

densité : 1 lièvre maxi/ m<sup>2</sup> nourriture complémentaire en verdure désinfection et nettoyage des parquets et matériel vaccination contre le VHD et EBHS avant lâcher dans la nature